

et que ceux d'entre les élèves de ces établissements qui auraient parcouru tout le cycle des études théologiques seraient admis, suivant l'ancien usage, à recevoir les grades académiques.

Mais beaucoup d'obstacles ont empêché et empêchent encore aujourd'hui qu'en fait ce dessein se soit réalisé.

Ainsi donc, l'appui des anciennes Universités n'existant plus, on manque d'un grand nombre de ces secours sans lesquels un clerc peut difficilement aspirer à l'honneur d'une science complète et profonde. C'est pourquoi les hommes compétents sont unanimes à penser et à affirmer qu'il est nécessaire de perfectionner et d'étendre le programme des études dans les séminaires.

C'est là une tâche qui Nous est fort à cœur, surtout lorsque Nous considérons les exemples de Nos prédécesseurs qui n'ont laissé échapper aucune occasion de favoriser les hautes études. Leur grande sagesse a brillé notamment en ce point qu'ils ont cherché activement à attirer les jeunes clercs dans cette Ville, capitale du monde catholique, et à les réunir dans des collèges. Ils se sont plus particulièrement appliqués à agir ainsi chaque fois que ces jeunes gens ne trouvaient pas dans leur patrie les moyens nécessaires pour leur instruction, ou que la pureté de l'enseignement soustrait à la vigilance de l'Eglise, était en péril.

C'est pour cette raison qu'ont été fondés à Rome plusieurs collèges où les jeunes gens étrangers se rendent pour y faire leurs études religieuses, afin qu'une fois revêtus du sacerdoce ils puissent employer pour le bien commun de leurs concitoyens les talents et les connaissances qu'ils auront acquis dans cette Ville. Comme cet usage a produit encore en abondance des résultats salutaires, Nous avons pensé que Nous-même ferions une œuvre excellente en augmentant le nombre des institutions de ce genre : c'est pourquoi Nous avons ouvert à Rome un collège pour les Arméniens, un autre pour les jeunes clercs de la Bohême, et Nous avons pris soin de rendre à celui des Maronites son ancienne splendeur.

Mais, parmi cette affluence de jeunes étrangers, Nous constatons avec peine que les élèves venus de votre pays étaient en petit nombre. Aussi, mû par l'espoir du bien à obtenir, Nous avons formé le projet non seulement d'assurer l'existence du collège des clercs espagnols, fondé naguère à Rome grâce au zèle éclairé de prêtres pieux, mais de lui donner de plus amples développements.

Il Nous plaît donc que tous ceux qui, de la Péninsule ibérique et des îles voisines soumises au Roi Catholique, viendront dans